



Location d'un box et son renvoi

Par **LILI**, le **07/07/2008** à **11:00**

j'ai loué pendant un an et plus un box pour entreposer des affaires livres et vêtements et objets divers. mon agence demande que je restitue les clefs au 31 juillet 2008. dois je le faire? puis je reporter la fin de la location ou puis garder le box. y a til une regle pour les affaires ? je n'ai pas de voiture et ils ont accepté les affaires que j'ai entreposé accord au depart par le popriétaire.

que dois je faire? ecrire en lettre recommandée le gestionnaire du de la location.

peuvent ils me jeter dehors par les droits de huissier?

que puis je entreprendre comme procédure?

ont ils le droit de me ddemander de partir pour cette raison evoquée?